

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Séance du : 16 mars 2016

Convocation du : 8 mars 2016

Objet : FINANCES
Résultats 2015

Budget Massif de Céüze. Affectation des résultats de l'année 2015.

L'an deux mille seize, le seize mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Jean-Marie Bernard, Président.

Secrétaire de séance : Madame Revoux Josette

Etaients présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, M. Ricou-Charles, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, JP Artigues, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes

Excusés : M. Thomas Michel

Pouvoirs : M. A. Laurens excusé, a donné pouvoir à Mme B. Lapeyre
Mme F. Darini excusée, a donné pouvoir à Mme B. Saudemont
Mme J. Marcellin excusée, a donné pouvoir à M. R. Moreau

Le Vice-Président chargé des Finances, Michel Lonni informe les délégués de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy des résultats du compte administratif 2015 du budget Massif de Céüze :

un excédent d'exploitation de : 72 755.20 €

un déficit d'Investissement de : 98 745.81 €

Le solde des restes à réaliser est de : 73 255 €.

En dépenses restes à réaliser : 118 145 €

En recettes restes à réaliser : 191 400 €

Le besoin de financement en investissement est de 25 490.81 €

Le Vice-Président chargé des Finances, Monsieur Michel Lonni, propose:

- d'affecter en investissement au compte 1068 la somme de 25 500 €
- de maintenir en section d'exploitation la somme de 47 255.20 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications fournies par le Vice-Président, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des voix exprimées la proposition d'affectation du résultat d'exploitation.

votants : 30 dont 3 pouvoirs	pour : 24	abstention : 6	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20160316-De13_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2016

Publication : 21/03/2016

Pour le Président
par délégation

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds le jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,

Jean-Marie Bernard

